

Fondation pour la Solidarité

FICHE – PARTENARIAT

1. Le partenariat

La question n°1

.....

1.1 Définition du type de partenariat (Spécifiez en quelques lignes) :

- Partenariat pour la création de bureaux d'accueil, de soutien et d'orientation professionnelle des immigrés et des réfugiés
- - Collaboration active pour l'intervention auprès des autorités publiques sur le contenu et l'orientation des cadres légaux concernant les immigrés et les réfugiés politiques

Il s'agit de partenariats non formels qui cependant annoncent une dynamique de collaboration entre les divers partenaires sociaux pour le soutien des immigrés à tous les niveaux (légal, économique, social, etc.).

1.2 Composition du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Les organismes syndicaux YSEE et Ergatiko Kentro en collaboration avec le réseau de soutien social aux immigrés et les réfugiés politiques.

1.3 Date du début du partenariat :

1997

1.4 Date de fin de partenariat :

Partenariat actif.

1.5 Motivations initiales de lancement de ce partenariat par l'initiateur / par les partenaires (Désignez les et spécifiez les) :

Du côté du Réseau de soutien social aux immigrés et aux réfugiés politiques, il y a deux raisons / motivations essentielles pour le développement du partenariat :

- l'accueil et le soutien du public concerné (populations immigrées)
- la collaboration avec les organisations du monde syndical sur le thème de l'insertion sociale et professionnelle des immigrés.

Du côté des syndicats, les motivations premières étaient purement d'ordre humanitaire. Ce n'est que dans un deuxième temps que les syndicats ont considéré les effets positifs qu'aurait

Fondation pour la Solidarité

l'insertion professionnelle et sociale sur les effectifs de leur organisation (augmentation du nombre d'adhérents).

1.6 Objectifs du partenariat poursuivi par l'initiateur / par les partenaires (Désignez les et spécifiez les) :

Création de Bureaux d'accueil pour le soutien et l'orientation professionnelle des immigrés et des réfugiés et action conjointe en matière d'expertise, de sensibilisation et de pression sur les autorités publiques au sujet de l'insertion sociale et professionnelle des immigrés et des réfugiés politiques.

1.7 Objectifs propres du partenariat selon l'initiateur / selon les partenaires (Désignez et spécifiez les) :

Réseau de soutien social aux immigrés et réfugiés politiques : exploiter les connaissances et l'expérience accumulées dans le domaine du soutien et de l'insertion sociale et professionnelle des populations immigrées.

Organisations syndicales : création et animation de bureaux d'accueil pour le soutien et l'insertion sociale et professionnelle des immigrés.

1.8 Mise en œuvre du partenariat et ses étapes (Spécifiez en quelques lignes) :

Le réseau de soutien social aux immigrés et réfugiés politiques a systématiquement conseillé et soutenu les organismes syndicaux dans leur prise de décision au sujet de la création et animation des bureaux pour le soutien et l'orientation professionnelle des immigrés et des réfugiés.

1.9 Soutien publics ou privés au partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Non.

1.10 Caractéristiques en ressources humaines du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Présence de membres des communautés étrangères aussi bien dans le cadre des démarches pour la création des bureaux que pour l'animation de ces derniers.

1.11 Caractéristiques financières du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :

Fondation pour la Solidarité

-
1.12 Périodicité de l'évaluation du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :
-
1.13 Contrôle des objectifs du partenariat (Désignez les et spécifiez les) :
-
1.4 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :
Non.

Fondation pour la Solidarité

2. Lieu du partenariat
2.1 Pays :
Grèce
2.2 Ville / village (Soulignez et spécifiez) :
Athènes
2.3 Commune / quartier (Soulignez et spécifiez) :
Municipalité d'Athènes
2.4 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :
Non

3. Identités de l'initiateur du projet de partenariat

La question n°3 doit permettre de donner l'identité de celui qui a eu l'idée de lancer ce

Fondation pour la Solidarité

partenariat, de celui qui a eu le rôle moteur au départ.

3.1 Nom

Réseau de Soutien Social aux Immigrés et aux Réfugiés Politiques

3.2 Adresse

Tsamadou 9, Athènes,

3.3 Téléphone

:+30 210 38 13 928

3.4 E –mail

dyktio@hol.gr

3.5 Site internet

<http://users.hol.gr/~diktio/>

Fondation pour la Solidarité

4. Identités des partenaires du partenariat

La question n°4 doit permettre de donner l'identité de ceux qui ont accepté, sur proposition de l'initiateur, de se lancer dans le partenariat. L'idée de base qui sous-tend cette différence entre l'initiateur du projet de partenariat, d'un côté, et, de l'autre côté, les autres partenaires

GSEE (et Ergatiko Kentro). Dans le cadre de cette fiche-partenariat figurent exclusivement les informations concernant la GSEE (soit la plus importante organisations syndicale du pays).

4.1 Nom

Coordonnées de la GSEE (Confédération Générale des Travailleurs Grecs)

4.2 Adresse

Avenue Patission 69, Athènes

4.3 Téléphone

+30 210 88 34 611 / Fax : 210 92 02 186

4.4 E – mail

-

4.1a Nom

Ergatiko Kentro Athinas (Centre Ouvrier d'Athènes)

4.2a Adresse

Fondation pour la Solidarité

Triti Septembriou 48, Athènes

4.3a Téléphone

+30 210 88.36.917/918

4.4a E – mail

-

Fondation pour la Solidarité

5. Secteur d'activités de l'initiateur du projet de partenariat

La question n°5 doit permettre de voir dans quel secteur d'activités économiques et sociales évolue l'initiateur du projet du partenariat.

5.1 L'initiateur du projet de partenariat a-t-il ses activités dans le secteur primaire ou secondaire ou tertiaire (Soulignez et spécifiez)

Il s'agit d'une association non gouvernementale qui s'investit :

- dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des immigrées et des réfugiés politiques
- dans la défense de leurs droits
- dans la lutte contre tout mouvement, tendance ou réaction xénophobe surgissant dans la société grecque.

5.2 Y a-t-il d'autres données significatives à relever et non couvertes par la question précédente et qui sont importantes à dire (oui ou non et expliquer) ?

Oui.

Les activités principales du Réseau pour le soutien social des immigrés et des réfugiés concernent:

- l'apprentissage de la langue grecque
- l'animation du Bureau pour l'accueil et le soutien des immigrés et des réfugiés
- l'animation d'un point de rencontre permanent (café-bar) pour les immigrés et les réfugiés politiques ainsi que pour toute autre personne désirant contribuer à l'insertion sociale de ces derniers
- la participation active dans le cadre des processus et mécanismes institutionnels concernant les décisions de nature juridique, économique, sociale et culturelle des immigrées et des réfugiés politiques (activité de conseil auprès des autorités publiques)
- la sensibilisation du public, des organismes syndicaux et des médias par rapport aux difficultés rencontrées par les immigrés et les réfugiés.

Fondation pour la Solidarité

6. Secteur d'activités des partenaires du partenariat

La question n°-6 doit permettre de voir dans quel secteur d'activités économiques et sociales évoluent les autres partenaires du projet du partenariat.

6.1 Les autres partenaires du projet de partenariat ont-ils leurs activités dans le secteur primaire ou secondaire ou tertiaire (Soulignez et spécifiez)

La « YSEE » (Confédération Générale des Travailleurs Grecs) et le Ergatiko Kentro (Centre Ouvrier) sont tous deux des organisations syndicales de premier et deuxième degré respectivement.

6.2 Y a-t-il d'autres données significatives à relever et non couvertes par la question précédente et qui sont importantes à dire (oui ou non et expliquer) ?

Non.

Fondation pour la Solidarité

7. Particularités de l'initiateur du projet de partenariat

La question n°7 doit permettre de voir si des données étrangères ou contextuelles au lancement du partenariat et à sa mise en œuvre - situation économique et financière, situation de l'emploi, situation géographique – ont eu une influence pour le lancement et la mise en œuvre du projet de partenariat pour et par l'initiateur du projet

a. situation économique et financière : Le représentant du Réseau interrogé n'a pas été en mesure de nous fournir ces données.

a. 1 Capital de départ :

-

a. 2 Chiffres d'affaires ou Budget de fonctionnement :

-

a. 2 Total de l'actif :

-

a. 3 Subventions internationales / subventions nationales / subventions régionales. (Soulignez et désignez les) :

-

a. 4 Hauteur des subventions par rapport au capital de départ / au chiffres d'affaires ou budget de fonctionnement / au total de l'actif (Soulignez et spécifiez) :

-

a. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui.

Le Réseau de soutien social pour les immigrés et les réfugiés auto- finance l'ensemble de ses

Fondation pour la Solidarité

activités et évite par principe ainsi que par souci d'autonomie toute subvention.

b. situation de l'emploi

b. 1 Nombre de personnes employées :

1 personne est employée a mi temps. Le Réseau compte près de 200 membres qui adhèrent au réseau sur la base du volontariat.

b. 2 Statut des personnes employées :

Volontaires.

b. 3 Composition par nationalité :

Le réseau compte un nombre important de personnes de nationalité étrangère. Le conseil d'administration de l'organisation compte parmi ses membres des représentants des communautés immigrées assurant de ce fait au maximum représentativité du public concerné ainsi que la prise de décision sur une base démocratique et plurielle.

b. 4 Composition par tranche d'âge :

La majorité des membres est âgée de plus de trente ans.

b. 5 Composition par sexe :

Relation homme –femme : approximativement 50 –50 %.

b. 6 Taux d'affiliation :

-

b. 7 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Fondation pour la Solidarité

Oui.

Les activités du réseau de soutien social aux immigrés et aux réfugiés politiques portent essentiellement sur la région d'Athènes et de Thessalonique. L'organisme en question souhaite étendre ses activités sur l'ensemble du territoire grecque (le réseau activités du réseau entreprend quelques activités en Crète, sur quelques îles et au nord de la Grèce).

c. situation géographique

c. 1 Dans une zone urbaine / dans une zone rurale / dans une zone industrielle (Soulignez et spécifiez) :

La quasi-totalité des activités du réseau est localisée en région urbaine.

c. 2 Dans une zone à forte concentration humaine / à moyenne concentration humaine / à faible concentration humaine (Soulignez et spécifiez) :

Les locaux de l'organisme se trouvent au centre d'Athènes.

c. 3 Dans une zone à forte concentration de population immigrée / à moyenne concentration de population immigrée / à faible concentration de population immigrée (Soulignez et spécifiez)

Les quartiers périphériques aux locaux du réseau sont à très forte concentration de population immigrée.

c. 4 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui.

Un des critères de sélection pour l'emplacement des locaux concerne la proximité de ces derniers avec les locaux des principales organisations syndicales du pays (ce critère exprime une volonté de partenariat actif avec les représentants et les membres du monde syndical sur les questions de soutien/défense et de promotion des droits des immigrés et des réfugiés politiques).

d. caractéristiques environnementales

d. 1 conditions d'accès à l'embauche

d. 1. 1 Conditions de nationalité (Affirmation ou négation et spécifiez):

Fondation pour la Solidarité

Non
d. 1. 2 Conditions de diplôme national (Affirmation ou négation et spécifiez):
Non
d. 1. 3 Conditions de reconnaissance des diplômes (Affirmation ou négation et spécifiez) :
Non
d. 1. 4 Conditions de reconnaissance des formations professionnelles (Affirmation ou négation et spécifiez) :
Non
d. 1. 5 Conditions particulières aux ressortissants communautaires et à ceux de l'EEE (Affirmation ou négation et spécifiez):
Non
d. 1. 6 Conditions linguistiques (Affirmation ou négation et spécifiez) :
Non
d. 1. 7 Conditions géographiques (Affirmation ou négation et spécifiez):
Non
d. 1. 8 Conditions fiscales (Affirmation ou négation et spécifiez) :
Non
d. 1. 9 Conditions légales (Affirmation ou négation et spécifiez):
Non

Fondation pour la Solidarité

d. 1. 10 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non

d. 2 conditions légales de lutte contre les discriminations négatives

d. 2. 1 Existe-t-il un cadre légal national / régional / local (Soulignez et spécifiez) :

Oui.

Un cadre légal de lutte contre les discriminations négatives est en train de se mettre place en Grèce. Ce nouveau cadre couvre les discriminations de tout genre (raciales, religieuses, age, sexualité, etc.) et dans tous les domaines (conditions de travail, critères a l'embauche, assurance sociale, accès aux soins médicaux, éducation, prestations sociales, etc.).

d. 2. 2 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Soulignez et spécifiez) :

Non.

d. 2. 3 Avez eu recours à ce cadre (Affirmation ou négation) :

Non (ce cadre est en voie d'application).

d. 2. 4 Les raisons sont-elles politiques / sociales / culturelles / économiques / médiatiques (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 2. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui.

Les représentants du réseau considèrent qu'il existe une question préliminaire a la création et au fonctionnement du cadre légal contre les discriminations : la loi pour la légalisation des immigrés (votée en 2001) empêche -par son contenu et les conditions qu'elle pose- la légalisation d'une part importante des immigrées résidant sur le territoire grec. De ce fait, les personnes interviewées jugent que l'impact du cadre légal contre les discriminations risque de s'avérer très faible en raison des difficultés posées par la loi sur la légalisation des immigrés.

Fondation pour la Solidarité

d. 3 mesures des autorités publiques favorisant l'intégration des populations immigrées

d. 3. 1 Existe-t-il un cadre légal national / régional / local (Soulignez et spécifiez) :

Non.

Les représentants du réseau jugent que les politiques étatiques sont largement insuffisantes aussi bien qualitativement que quantitativement (les personnes interviewées ont cependant mentionné quelques initiatives concernant la mise en œuvre de cours d'apprentissage de la langue grecque pour les populations d'origine étrangère).

d. 3. 2 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 3. 3 Avez eu recours à ce cadre (Affirmation ou négation) :

Non

d. 3. 4 Les raisons à ce recours à ce cadre sont-elles politiques / sociales / culturelles / économiques / médiatiques (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 3. 5 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Désignez les et spécifiez-les) :

-

d. 3. 6 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non

e. politique de responsabilité sociale de l'initiateur du projet de partenariat

Fondation pour la Solidarité

e. 1 A-t-il développé une politique de responsabilité sociale (Affirmation ou négation et spécifiez les raisons) :

Oui, dans la mesure où la raison d'être de cette organisation est d'accomplir une mission d'intérêt social (défense et soutien des immigrés).

e. 2 A-t-il à son actif un label social, un code de bonne conduite, des bilans sociaux, etc. (Soulignez et spécifiez) :

Non. Une telle démarche n'est pas envisagée par les membres de l'organisation et ne constitue en aucune manière une priorité de cette dernière.

e. 3 Participe-t-il à des programmes d'intérêt social au plan européen, national, régional, local (Affirmation ou négation, soulignez et spécifiez)

Non, à l'exception de la période 1998-1999, années durant lesquelles le réseau a développé des activités pour l'éducation, le soutien et l'insertion professionnelle des immigrés dans le cadre de l'initiative communautaire EQUAL.

e. 4 Participe-t-il à des programmes d'intérêt économique au plan européen, national, régional, local (Affirmation ou négation, soulignez et spécifiez) :

Non.

e. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

8. Particularités de l'initiateur du projet de partenariat

La question n°8 doit permettre de voir si des données étrangères ou contextuelles au lancement du partenariat et à sa mise en œuvre - situation économique et financière,

Fondation pour la Solidarité

situation de l'emploi, situation géographique – ont eu une influence pour la mise en œuvre du projet de partenariat pour les partenaires du projet .

a. situation économique et financière

a. 1 Capital de départ :

-

a. 2 Chiffres d'affaires ou Budget de fonctionnement :

-

a. 2 Total de l'actif :

-

a. 3 Subventions internationales / subventions nationales / subventions régionales. (Soulignez et désignez les) :

-

a. 4 Hauteur des subventions par rapport au capital de départ / au chiffres d'affaires ou budget de fonctionnement / au total de l'actif (Soulignez et spécifiez) :

-

a. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

b. situation de l'emploi

b. 1 Nombre de personnes employées :

Fondation pour la Solidarité

La YSEE emploi 75 personnes a plein temps.

b. 2 Statut des personnes employées :

-

b. 3 Composition par nationalité :

-

b. 4 Composition par tranche d'âge :

-

b. 5 Composition par sexe :

-

b. 6 Taux d'affiliation :

Aujourd'hui, la GSEE compte 420 000 adhérents, soit 28% des salariés du secteur privé.

b. 7 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

c. situation géographique

c. 1 Dans une zone urbaine / dans une zone rurale / dans une zone industrielle (Soulignez et spécifiez) :

La GSEE maintient 85 Centre Ouvriers sur tout le territoire hellénique (présence dans les

Fondation pour la Solidarité

centres urbains du pays).

c. 2 Dans une zone à forte concentration humaine / à moyenne concentration humaine / à faible concentration humaine (Soulignez et spécifiez) :

Oui. Présence dans les zones urbaines de l'ensemble du territoire.

c. 3 Dans une zone à forte concentration de population immigrée / à moyenne concentration de population immigrée / à faible concentration de population immigrée (Soulignez et spécifiez)

En général, les zones urbaines sont des zones a forte concentration de population immigrée.

c. 4 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

d. caractéristiques environnementales

d. 1 conditions d'accès à l'embauche

d. 1. 1 Conditions de nationalité (Affirmation ou négation et spécifiez):

-

d. 1. 2 Conditions de diplôme national (Affirmation ou négation et spécifiez):

-

d. 1. 3 Conditions de reconnaissance des diplômes (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

d. 1. 4 Conditions de reconnaissance des formations professionnelles (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

Fondation pour la Solidarité

d. 1. 5 Conditions particulières aux ressortissants communautaires et à ceux de l'EEE (Affirmation ou négation et spécifiez):

-

d. 1. 6 Conditions linguistiques (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

d. 1. 7 Conditions géographiques (Affirmation ou négation et spécifiez):

-

d. 1. 8 Conditions fiscales (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

d. 1. 9 Conditions légales (Affirmation ou négation et spécifiez):

-

d. 1. 10 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

d. 2 conditions légales de lutte contre les discriminations négatives

d. 2. 1 Existe-t-il un cadre légal national / régional / local (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 2. 2 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Soulignez et spécifiez) :

-

d. 2. 3 Avez eu recours à ce cadre (Affirmation ou négation) :

Fondation pour la Solidarité

-
d. 2. 4 Les raisons sont-elles politiques / sociales / culturelles / économiques / médiatiques (Soulignez et spécifiez) :
--
d. 2. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :
-
d. 3 mesures des autorités publiques favorisant l'intégration des populations immigrées
d. 3. 1 Existe-t-il un cadre légal national / régional / local (Soulignez et spécifiez) :
-
d. 3. 2 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Soulignez et spécifiez) :
-
d. 3. 3 Avez eu recours à ce cadre (Affirmation ou négation) :
-
d. 3. 4 Les raisons à ce recours à ce cadre sont-elles politiques / sociales / culturelles / économiques / médiatiques (Soulignez et spécifiez) :
-
d. 3. 5 Ce cadre légal, au différent niveau de pouvoir, est-il accompagné de mesures financières (Désignez les et spécifiez-les) :
-

Fondation pour la Solidarité

d. 3. 6 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

e. politique de responsabilité sociale de l'initiateur du projet de partenariat

e. 1 A-t-il développé une politique de responsabilité sociale (Affirmation ou négation et spécifiez les raisons) :

-

e. 2 A-t-il à son actif un label social, un code de bonne conduite, des bilans sociaux, etc. (Soulignez et spécifiez) :

-

e. 3 Participe-t-il à des programmes d'intérêt social au plan européen, national, régional, local (Affirmation ou négation, soulignez et spécifiez)

-

e. 4 Participe-t-il à des programmes d'intérêt économique au plan européen, national, régional, local (Affirmation ou négation, soulignez et spécifiez) :

-

e. 5 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

-

Fondation pour la Solidarité

9. Benchmarking

La question n°9 doit permettre.....
.....

9.1 Ce partenariat a-t-il modifié l'environnement social de l'initiateur du partenariat (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

9.2 Ce partenariat a-t-il modifié l'environnement social des partenaires du partenariat (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui. Les organismes syndicaux ont reçu une importante expertise sur les questions d'ordre juridique, économique et sociale concernant les immigrés et les réfugiés politiques.

9.3 Ce partenariat a-t-il modifié l'environnement économique de l'initiateur du partenariat (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

9.4 Ce partenariat a-t-il modifié l'environnement économique des partenaires du partenariat (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Non.

9.5 Ce partenariat a-t-il sensibilisé les autorités publiques européennes, nationales, régionales, locales (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui dans la mesure où l'action conjointe des syndicats et des organisations syndicales vise à conseiller et exercer une pression sur les autorités publiques en matière de politique de lutte contre les discriminations et en faveur de l'insertion des immigrées. Les résultats les plus significatifs de cette action conjointe concernent la modification de certaines parties du projet de loi pour la légalisation des immigrés et l'adaptation de ce dernier à la situation et aux besoins réels rencontrés par la population étrangère.

Fondation pour la Solidarité

9.6 Y a-t-il d'autres paramètres significatifs à relever (Affirmation ou négation et spécifiez) :

Oui.

Le partenariat contribue au développement d'une relation de confiance entre le monde syndical et les membres des communautés étrangères vivant en Grèce. Le rôle du réseau est celui du médiateur entre les deux entités susmentionnées. Par ailleurs, suite aux actions pour la création des structures d'accueil et de conseil pour les immigrés, les organismes syndicaux ont mis en place des Secrétariats pour le traitement des questions concernant l'insertion sociale et professionnelle des immigrés et leur adhésion au mouvement syndical.

Du côté du réseau de soutien social aux immigrés et aux réfugiés politiques, l'approfondissement des relations avec les représentants et les membres du monde syndical représente un stade d'une importance capitale pour le traitement effectif des difficultés rencontrées par les populations immigrées en Grèce.